

Image not found or type unknown



Convention d'indivision de partage

Par **Nad95**, le **23/01/2020** à **21:48**

Bonjour

Nous sommes nationalité française et sommes propriétaires d'un appartement en Espagne ,et j'ai demandé une demande divorce et pour cette appartement nous avons demander une convention d'indivision de partage.

Ma question est doit on le faire avec un notaire en France ou en Espagne ?